

Commission économique pour l'Afrique

Première session du Comité de la gouvernance économique

14 h - 16 h 30, Addis-Abeba, 27 avril 2022 (virtuel)

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session (5 minutes, Directeur du MGD).
2. Élection du bureau (directeur du MGD).
 - (a) Élection des cinq sous-régions (60 minutes- en cinq séances des groupes restreints respectifs).
 - (b) Annonce des résultats (15 minutes)
3. Examen et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail (5 minutes, président du bureau).
4. Présentation par le secrétariat (20 minutes)
 - (a) Évaluation des progrès réalisés en matière de politique et de gouvernance macroéconomiques en Afrique (par le MAS) ;
 - (b) Aperçu des progrès réalisés dans le domaine de la planification du développement durable et la transformation structurelle en Afrique (par DPS) ;
 - (c) Mise à jour sur les progrès réalisés dans le domaine de la gestion des finances publiques et la bonne gouvernance économique en Afrique (EGPFS).
5. Discussions générales (25 minutes)
6. Examen et adoption du programme de travail 2022-2023 (10 minutes, Président du bureau).
7. Rapports du rapporteur (5 minutes, rapporteur du bureau).
8. Clôture de la session (5 minutes, Président du bureau).